

NOUS RECRUTONS

INTITULE DU POSTE

**10 Opérateurs/trices d'arrachage de plantes aquatiques invasives
pour la campagne 2023
poste saisonnier**

Informations générales

L'UNIMA (Union des marais de Charente-Maritime) est un établissement public administratif local de 75 agents, situé à Périgny (commune limitrophe de La Rochelle) chargé de la gestion, de l'aménagement et de l'entretien des rivières, des marais, de la prévention contre les inondations, de l'hydraulique superficielle. Composé d'un bureau d'études spécialisé dédié aux missions de diagnostic, d'expertise et de maîtrise d'œuvre en matière d'aménagement et de protection du littoral et de gestion du marais ainsi que d'une régie de travaux également spécialisée dans les travaux de génie civil, de terrassement et d'entretien des marais, l'UNIMA se positionne comme l'expert public des territoires d'eau en Charente-Maritime où elle intervient sur 70% du territoire.

Lien : www.unima.fr



VOUS

- aimez le travail en extérieur et en pleine nature
- êtes endurant.e et avez une bonne condition physique
- aimez le travail d'équipe
- êtes sensible aux questions environnementales et à la protection de la biodiversité
- aimez le marais,

Ce poste va vous intéresser :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT

Comme chaque année, le pôle « Lutte contre les espèces exotiques envahissantes » de la régie de travaux de l'Unima recrute ses équipes d'arracheurs.euses. D'avril à octobre, en binôme, les équipes enravent la prolifération des plantes envahissantes afin de préserver la biodiversité dans le marais et garantir le bon écoulement des eaux dans les canaux des marais.

Caractéristiques du poste

Nature du poste : recrutement par voie contractuelle (saisonnier)
Poste à temps complet
Durée du contrat : emploi non permanent contractuel de 4 mois éventuellement reconductible
Rémunération : sur base grille adjoint technique de la fonction publique territoriale
Prime équipement – panier repas – mise à disposition d’un véhicule de service
EPI fournis – prise en charge si souhaitée du vaccin contre la leptospirose
Conditions : travail en binôme et en extérieur par tout temps.

Descriptif du poste

La mission principale consiste en l’arrachage d’herbiers de jussie (plante aquatique invasive) dans des canaux de marais sur les secteurs de Rochefort, Loire les Marais, St Hippolyte, La Rochelle ...
L’arrachage se fait manuellement, en extérieur par tous temps, et en équipe.
Les interventions se déroulent dans les cours d’eau à pied (avec équipements waders) ou à partir d’une embarcation ; vous arrachez les herbiers de jussie qui se développent dans l’eau et sur les berges, en évitant de créer des boutures qui permettraient à la plante de repartir l’année suivante.

Profil recherché

Formation dans l’environnement appréciée (BEP, Bac Pro, BTS GPN...)

diplômé.e en : pas d’impératif

Une expérience réussie dans le domaine ou dans un domaine similaire (ostréculture, agriculture, verger....) est appréciée

Autre : permis B exigé

Formation SST ou PSC1 appréciée

Savoir

- Exigé : savoir nager
- Apprécié : caractéristiques des écosystèmes
- Apprécié : collecte des déchets
- Apprécié : techniques de taille des végétaux

Savoir-faire

- Capacité à travailler en équipe
- Respect des règles d’hygiène et de sécurité
- Alerter en cas de danger
- Assurer sa propre sécurité et celle de ses coéquipiers

Savoir-être

- Esprit d’équipe
- Rigueur, sens de l’organisation et de l’adaptation
- Disponibilité
- Sens relationnel, écoute et aptitude à la communication verbale

Syndicat mixte formé par arrêté ministériel du 9 mars 1966

unima - 28 rue de Vaucanson - Zone industrielle - 17180 Périgny

05 46 34 34 10 - accueil@unima.fr - unima.fr

- Endurance, bonne condition physique
- Goût pour le travail en extérieur
- Goût pour le travail physique et l'effort

Modalités de candidature

Lettre de motivation et CV à adresser à : Madame HENRY, Directrice des Ressources Humaines,
nancy.henry@unima.fr

10 postes à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2023

Pour tous renseignements d'ordre technique : pierre.marchant@unima.fr

Pour tous renseignements d'ordre administratif : nancy.henry@unima.fr

Syndicat mixte formé par arrêté ministériel du 9 mars 1966

unima - 28 rue de Vaucanson - Zone industrielle - 17180 Périgny

 05 46 34 34 10 -  accueil@unima.fr -  unima.fr